



Roseau commun (Phragmite) *Phragmites australis*

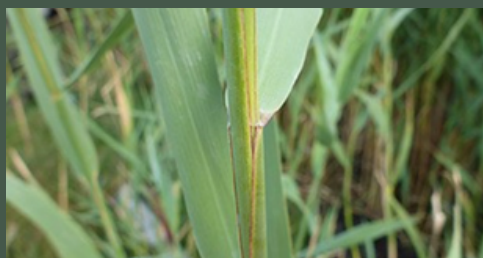
Espèce végétale exotique envahissante originaire d'Europe

1,5 – 5 m



CARACTÉRISTIQUES

- Inflorescence touffue et volumineuse en forme de plumeau, de couleur dorée, pourpre ou grisâtre;
- Fleurs de 15 à 35 cm de longueur et de 8 à 20 cm de largeur;
- Tiges de couleur gris-vert, parfois jaune-beige, rigides et rugueuses;
- Tiges de 1,5 m à 2,5 m de hauteur, pouvant aller jusqu'à 5 m;
- Feuilles verdâtres, longues, minces et planes, de 1 à 5 cm de longueur;
- Stolons (tiges rampantes) au sol ou à la surface de l'eau;
- Ne pas confondre avec une autre espèce indigène similaire mais non envahissante: le roseau d'Amérique.



Tige, stolons et inflorescences (Source : MELCC)



SAISON D'IDENTIFICATION : toute l'année

Fleurs : juillet à septembre **Fruits** : septembre à octobre

HABITAT

- Souvent présent dans les fossés, le long des routes et dans les milieux humides;
- Types de milieux : abords de cours d'eau et de lacs, marais et prairies humides;
- Tolère autant les sols humides que secs, mais préfère les milieux ouverts et lumineux, les sols humides et avec des niveaux de salinité élevés.

AVANTAGES COMPÉTITIFS

- Croissance rapide et très compétitive;
- Adapté à des milieux variés;
- Produit une litière abondante qui empêche l'établissement d'autres espèces par obstruction de la lumière;
- Se propage surtout par les stolons et rhizomes, qui peuvent s'allonger de plusieurs mètres par année et produire de nouvelles tiges par propagation végétative, mais peut aussi se disperser par les graines grâce à l'eau et le vent.

IMPACT SUR LA BIODIVERSITÉ ET LA FORÊT

- Crée des peuplements monospécifiques remplaçant notamment la quenouille;
- Nuit à la nidification de certains oiseaux et peut affecter négativement l'utilisation de l'habitat par l'herpétofaune (grenouilles, salamandres, etc.);
- Peut modifier l'hydrologie et la structure du sol, le rendant plus susceptible à l'érosion;
- Nuit à la valeur esthétique du paysage.

AMÉNAGER SA FORÊT ET TENANT COMPTE DES ESPÈCES EXOTIQUES ENVAHISSANTES

Votre boisé joue plusieurs rôles écologiques et abrite des espèces forestières végétales et animales et leurs habitats. L'envahissement par des plantes exotiques envahissantes est susceptible de nuire à l'écosystème forestier et à sa biodiversité. Les mesures de prévention et de lutte suivantes sont recommandées.

ÉTAPE 1 : PRÉVENIR L'INTRODUCTION ET LA PROPAGATION

- Circuler en dehors des zones envahies pour ne pas disperser des graines ou des fragments de tiges et de rhizomes;
- Nettoyer son véhicule, sa machinerie, ses bottes et son équipement ;
- Éviter de transporter et d'utiliser de la terre contaminée;
- Végétaliser rapidement les sols à nu à la suite de travaux.



ÉTAPE 2 : DÉTECTION PRÉCOCE ET SUIVI

- Apprendre à identifier l'espèce;
- Sur le terrain, tenter de voir si celle-ci est présente. Le cas échéant, localiser les secteurs où l'espèce est faiblement représentée (zones occupées) et ceux où la densité est forte (zones envahies);
- Prévoir de la détection précoce puisque le contrôle de plants isolés est plus facile alors que l'éradication d'une espèce bien établie peut vite devenir irréaliste;
- Documenter les observations (secteurs touchés, niveau d'envahissement, densité, taille des plants, photos, etc.) et faire un suivi annuel.
- Participer au suivi provincial et régional en signalant sa présence via iNaturalist ou Sentinelle.

ÉTAPE 3 : PLANIFIER SES ACTIONS DE CONTRÔLE

- Élaborer un plan d'action basé sur le degré d'envahissement et l'emplacement de la colonie. Choisir des objectifs réalistes, les moyens de contrôle, et le calendrier d'intervention;
- Réensemencer les sols mis à nu et restaurer les sites contrôlés avec des espèces à croissance rapide;
- Ne pas jeter les plants au compost domestique, mais les ensacher. Ne pas laisser les résidus au sol, les ensacher (sac plastique noir, exposé au soleil quelques semaines puis les jeter aux ordures);
- Si possible, intervenir avant la formation de l'inflorescence, rassembler les résidus en tas et les brûler.

ÉTAPE 4 : CHOISIR LES MOYENS ET ADAPTER SA LUTTE AUX CARACTÉRISTIQUES DE LA COLONIE

Méthode	Taille de population	Période	Description	Notes
Coupe des rhizomes	Petite	Été	En utilisant une pelle tranchante, couper le rhizome à 5 cm sous la surface du sol, avec un angle de 45 degrés. Répéter l'opération deux à trois fois durant la saison.	Peut être compléter avec du bâchage et plantation d'espèces indigènes compétitrices (ex. aulne, saule, mélèze, etc.)
Bâchage	Petite à moyenne	Été	Recouvrir la colonie fauchée avec une géomembrane résistante débordant de 2 m de chaque côté et garder en place pendant au moins deux ans.	Vérifier que la toile est intacte et que la colonie ne s'est pas dispersée. Restaurer avec des arbustes à croissance rapide et herbacées.
Fauche des tiges	Moyenne à grande	Été	Faucher de manière répétée (aux deux semaines, de juin à septembre) les tiges à l'aide d'une débroussailleuse peut diminuer la vigueur et la densité de la colonie. Toutefois, une seule coupe peut stimuler la production de nouvelles tiges.	La fauche estivale peut être combinée à la méthode chimique à l'automne pour un résultat plus efficace. Méthode à répéter sur plusieurs années.
Contrôle chimique	Moyenne à grande	Fin de l'été et automne	Application ciblée d'herbicides homologués. Vérifier la réglementation quant à l'usage du produit et respecter les conditions d'utilisation.	Des autorisations gouvernementales et municipales peuvent être requises.

iNaturalist



Sentinelle



Pour les références, visitez



Réalisée par:



En collaboration avec:



Grâce au soutien financier de:

